

**L'ASSURANCE MONT-ROYAL**  
 Compagnie Indépendante (incendie)  
 Bureaux : 1720 rue Notre-Dame  
 Coin St-François-Xavier, MONTREAL  
 RODOLPHE FOMENT, Président.  
 J. E. OLÉMENT, Jr., Gérant-Général.

**PATENTES  
 OBTENUES PROMPTEMENT**

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'investisseur qui vous sera envoyé gratis par Marlon & Marlon, Ingénieurs-Consuls.  
 Bureaux : { Édifice New York Life, Montréal,  
 et 407 G Street, Washington, D. C.

**SUN LIFE OF CANADA**  
 AU 31 DÉCEMBRE 1908

Actif.....	\$29,238,525.51
Surplus sur tout le Passif et le Capital, Hrs 54 et 3 p.c. Standard	3,506,303.96
Surplus d'après l'Étalon du Gouv.	4,118,491.91
Revenu en 1908.....	6,949,601.98
Assurances en vigueur.....	119,517,740.89

Écrivez au bureau-chef à Montréal pour avoir la petite brochure intitulée "Prosperous and Progressive."  
 LES POLICES DE LA SUN LIFE SONT FACILES À VENDRE

**LA COMPAGNIE  
 'EQUITABLE'**  
 D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU  
 Les nouvelles primes reçues depuis le dernier rapport fait au gouvernement, sont au delà de  
**\$74,871,53**  
 et la compagnie a émané au delà de  
**2,143**  
 polices depuis cette date, ce qui est un des meilleurs résultats qu'une compagnie puisse obtenir  
 S. T. WILLETT, PRÉSIDENT F. CAUTHIER, GERANT

(ÉTABLIE 1800)  
**The Phenix Insurance Company  
 OF BROOKLYN**  
 TOTAL DE L'ACTIF - - \$8,719,795.33  
 Robert Hampson & Son, Agents,  
 5 ST. JOHN STREET

**COMMERCIAL  
 PLATE GLASS  
 ASSURANCE CO.**  
 ISIDORE CRÉPEAU GÉRANT  
 ÉDIFICE NEW YORK LIFE,  
 11, Place D'Armes, Montréal.  
 AGENTS DEMANDÉS

La Compagnie d'Assurance  
**MUTUELLE DU COMMERCE**  
 contre l'Incendie  
 Actif excédant - \$260,000.00  
 Assurance en force - \$2,300,000.00  
 DEPOT AU GOUVERNEMENT  
 en conformité avec la nouvelle Loi des assurances  
 de Québec, 8 Édouard VII, Chap. 69.  
 Bureau Principal: 151 rue GILQUARD, St-Hyacinthe

**Assurances**  
 UNE EXPERIENCE EN ASSURANCE

Prenons deux groupes de 1000 hommes chacun, âgés de 25 ans et tous mariés. Donnons-leur à chacun une maison et un terrain, si vous voulez, avec hypothèques sur la moitié seulement. Allouons à chaque homme un salaire plus que suffisant pour vivre, de manière que tous puissent faire des économies. Supposons que chacun commence à mettre de côté \$100 par an, plus ou moins, la moitié de ces hommes plaçant son argent dans l'assurance-vie, l'autre moitié dans des banques d'épargne. Cette épargne annuelle paiera les primes d'une assurance de \$5,000. Après la première année, la somme à payer sera diminuée ou le montant de l'assurance augmenté des dividendes annuels. Allouant 4 pour cent d'intérêt sur les épargnes et ne tenant pas compte des dividendes de l'assurance-vie, les choses se passeront à peu près de la manière suivante:

A la fin de la première année:  
 Dans le groupe qui met son argent dans les banques d'épargne, huit veuves avec \$104 chacune.

Dans le groupe des assurés, huit veuves avec \$5,000 chacune.

Cela ira ainsi d'une manière monotone pendant cinq ans, l'âge accru balançant à peu près le nombre décroissant. De sorte que chaque année nous aurons huit veuves à ajouter dans chaque groupe jusqu'à la fin de cinq années, où nous aurons quarante veuves dans chaque groupe. Dans le groupe des assurés, chaque veuve aura reçu \$5,000 au décès de son mari; dans celui des épargnants, chaque veuve aura reçu de \$104 à \$563.30.

Fermez les yeux sur toute la misère des cinq années suivantes. Puis regardez autour de vous Il y a maintenant quatre vingt-une veuves dans chaque groupe. Celles dont les maris ont mis leurs économies à la banque d'épargne, se sont tirées d'affaires du mieux qu'elles pouvaient avec des fortunes variant de \$104 à \$1,248, tandis que chaque veuve de l'autre groupe a reçu \$5,000.

Quant aux hypothèques forcloses, aux enfants en haillons, aux mères prématurément vieilles, nous n'en parlerons pas.

Quinze ans se passent. Ce taux de mortalité qui enlève environ huit moris chaque année, est terrible, n'est-ce pas? Mais vous devez continuer, lecteur, à regarder jusqu'à ce que vous éprouviez une impression que vous n'oublierez pas. Tout au moins, ouvrez les yeux tous les cinq ans. Voyez maintenant: les deux groupes continuent à agir comme au début—mettant leur argent dans l'assurance et dans les

**Aux Chefs d'Entreprises,  
 Industriels et Manufacturiers,  
 Accidents du Travail.**  
 La LOI concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail, et la réparation des dommages qui en résultent, est entrée en vigueur le 1er Janvier 1910.

**LA PREVOYANCE,**  
 met à votre disposition les services d'experts en matière d'assurance contre les Accidents du Travail et vous évitera tout sujet d'ennuis et de responsabilité.  
 Assurez-vous sans retard.  
 Écrivez à J. C. Oagné, Gérant Général,  
 33 Guardian Bldg. MONTREAL.  
 ou Téléphones Main 5027. Agents demandés.

**WESTERN  
 ASSURANCE CO.**  
 INCORPORÉE EN 1851  
 ACTIF, au-delà de - - \$3,130,384.82  
 Bureau Principal: TORONTO, Ont  
 Hon. Geo. A. Cox, Président.  
 W. R. Brock, et JOHN HOSKIN, K. C.  
 L.L.D., Vice-Présidents.  
 W. B. MEIKLE, Gérant-Général.  
 C. O. FOSTER, Secrétaire.  
 Succursale de Montréal:  
 189 rue Saint-Jacques.  
 ROBT. BLOEMERDICE, Gérant

ESTD 1836  
  
**THE  
 LIVERPOOL  
 AND  
 LONDON  
 AND  
 GLOBE  
 INSURANCE COMPANY**  
 Succursale au Canada, Bureau Chef à Montréal

**METROPOLITAN**  
 Life Assuranc Co'y of New York  
 (Compagnie à Fonds Social)  
 Actif.....\$236,927,000  
 Polices en vigueur au 31 décembre 1908... 9,960,106  
 En 1908, la compagnie a émis au Canada des polices pour... \$16,812,000  
 Elle a déposé entre les mains du Gouvernement Canadien, exclusivement pour les Canadiens..... \$5,500,000  
 Il y a plus de 300,000 Canadiens assurés dans la METROPOLITAN.